

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 30

Artikel: Examen de droit en Amérique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naie; mais comme je ne connais pas celle qui peut vous être agréable, je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire, dit le diable, que l'âme du premier qui passera sur ce pont m'appartienne.

— Soit, rédigeons l'acte.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, puis se prépara à écrire. Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, fait à double et de bonne foi, était signé de Satan, en son propre nom, et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses administrés. Le diable s'engageait formellement, par cet acte, à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour durer cinq cents ans; et le magistrat, de son côté, concédait, en paiement de ce pont, l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forceur de traverser la Reuss sur le passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti. Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen; il trouva le pont fort convenable et aperçut bientôt, à l'extrémité opposée, Satan, assis sur une borne, et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli, tout en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaulé et dont il se mit instantanément à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? demanda Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrroooou! fit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac et traversa le pont en hurlant.

— Voilà votre âme qui se sauve, fit le bailli; courrez donc après, monseigneur.

Satan était furieux; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là; mais à peine eut-il le dos tourné, que Satan donna un libre cours à sa rage. Il allait démolir le pont, quand il aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait bénir l'œuvre satanique et consacrer à Dieu le Pont-du-Diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien de bon à faire pour lui, et il disparut aussitôt.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit plus jamais parler de l'architecte infernal; seulement, la première fois qu'il fouilla dans son escarcelle, il se brûla vigoureusement les doigts: c'était le lingot qui était redevenu charbon!

Th. LEPETIT.

A l'hépetau.

Lè dzeins que sont à la tserdze dè la couounouna, n'ont pas tot à remolhie-mor. Assebin ne sont pas adé lodzi coumeint dái menistrès et dussont bin sè conteintâ dè cein que la couounouna lâo bailliè, et dzourè quie quand bin lâi sè pliésont pas tant.

La couounouna dè Repincemollet remi-

sâvè sè pourro dein 'na mâison qu'on lâi desâi l'hépetau. Cllia mâison, qu'a-vâi z'âo z'u étâ nâova dein lo vilhio teimps, menacivè dè veni avau, et du grand teimps, ni lè maçons, ni lè cher-pentiers et ni lè tatérets ne lâi aviont rein fé. La couounouna avâi du la re-preindrè d'on coo que lâi dévessâi, et coumeint l'étai ein perda, le n'avâi min volliu lâi férè dè reparachons, et la mu-nicipalità trovâvè que l'étai bo et bouna po lè pourro.

On dzo que dou dè clliâo que lâi dé-mâorâvont sè trovâvont vai la fordze, dévezâvont dè clliâ barqua, et ion dè stâo gaillâ fâ à l'autro :

— Por mè, ne pu pas mé restâ iô ye su se ne lâi font rein; tot brelantsè quand fâ dè l'ouïra; la mâiti dâi tioles sont lavi, et quand pliao, y'a tant dè gottâîrè que su d'obedzi dè mettrè pè lo pâilo dâi seillès et dâi bagnolets po reçâîdrè l'édhie que câolè pertot.

— Oh bin, lâi fâ l'autro, t'as bin dè quiet tè plieindrè! Tsi no, quand fâ 'na cârra, ne sein d'obedzi dè ti sailli que devant po no z'allâ achottâ dézo lo noyi qu'est drâi devant la mâison!

La fenna que fâ lo café.

Tsacon sâ que 'na bouna eimpartiâ dâi fennès passont po dâi taboussès. Ne sont pas totès parâîrè, binsu, mâ on a bio derè, y'ein a qu'âmont rudo dévezâ.

L'arrevè prâo soveint que lè fennès laissoent allâ lo lacé âo fû, se le trâovont à barjaquâ tandi que la cassetta est su lo soyi, et n'ia rein quie dè bin surpre-gneint; mâ cein qu'on ne vâi pas so-veint, et que montré que y'a dâi per-nettès que ne pâovont pas botsi dè djazâ, on iadzo que le sont einmodâies, c'est la fenna à Goumo. L'est veré que le passè po la pe granta tapetta dâo can-ton, et cein porrâi bin êtrè veré. Stu l'hivai passâ, on dzo que le vegnâi dè mettrè son lacé su lo fû, le vâi passâ onna vesena. Adon coumeint l'avâi oquî à lâi derè, soi-disant, le lâi tracè aprés, et on iadzo ein trein dè menâ lo mor, diabe lo pas que l'ont pu s'arrêtâ, tant qu'à la fin, iô la fenna à Goumo a repeinsâ à son lacé

— Eh! mon lacé qu'est su lo fû! se le fâ, mè faut vito allâ. A revairè!
Le tracè à l'hotô po veilli son lacé... L'étai dzalâ.

La première Exposition vau-doise.

Il ne nous revient de tous côtés que des éloges sur l'intérêt que présente l'Exposition d'Yverdon, ainsi que sur son excellente organisation. Nous n'avons pas encore eu le plaisir d'en juger par nous-même, et nous attendons, pour en parler à nos lecteurs avec quel-

ques détails, de pouvoir y passer une journée.

A ce propos, voici quelques renseignements intéressants sur la première exposition qui a eu lieu dans notre canton.

* .

C'était en 1834. MM. Benjamin Corbaz et Pflüger venaient de fonder le *Bazar vaudois*, au Chemin-Neuf. A l'origine, le but de cet établissement était l'institution d'une exposition permanente des produits de l'industrie vaudoise. Ces produits étaient déposés au bazar par les fabricants et vendus à prix fixe. Les commandes y étaient aussi reçues. Il y avait là un germe de vie, un vent d'avenir, et bientôt le Chemin-Neuf, quartier presque isolé jusqu'à là, devint le centre d'un mouvement très intéressant.

Le germe déposé au Chemin-Neuf se développa. Sous la présidence de M. Auberonois, qui fut préfet depuis, il se forma un comité chargé d'organiser une exposition vaudoise des produits de l'industrie.

On décida d'abord que l'exposition aurait lieu au bazar, et certes, on lui devait bien cet hommage. Mais on finit par la placer au Casino, où elle fut ouverte avec la session du Grand Conseil de mai 1834.

Les étudiants, organisés par escouades, furent chargés de faire les honneurs de l'Exposition, qui occupait la grande salle et la salle adjacente. Le Jura n'y mit qu'une boîte à musique; Lausanne, quelques tableaux, des messages de paille, un secrétaire-coffre-fort modèle.

Le régent des Planches exposa des tableaux représentant le pont de Montreux, ses gorges et ses cascades. Un amateur y envoya une machine destinée à l'arrosage des jardins. Le dernier jour, M. Gremay, brasseur, au bout de l'Halle, à l'endroit où est aujourd'hui le Cygne, exposa un bouquet avec le vœu écrit que l'on instituât des expositions d'horticulture.

Voilà un début bien modeste et que les nombreux visiteurs de la belle et grande exposition d'Yverdon auront peine à se représenter.

Examen de droit en Amérique.

L'examinateur. — Fumez-vous, monsieur?

Le candidat. — Oui, monsieur.

L'examinateur. — Offrez-moi un cigare... Très bien. Maintenant, dites-moi quels sont les principaux devoirs d'un avocat?

Le candidat. — Elever autant que possible le chiffre de ses honoraires, chercher à augmenter le nombre des clients.

L'examinateur. — Parfait... Lorsqu'un procès est entamé, sur quel pied devez-vous vivre avec l'avocat de votre adversaire ?

Le candidat. — Sur celui de l'intimité.

L'examinateur. — Très bien. Vous promettez de devenir une des gloires du barreau. Maintenant connaissez-vous le devoir que vous avez à remplir envers moi ?

Le candidat. — Mon devoir est de vous inviter à boire.

L'examinateur. — Et si, par hypothèse, je refusais ?

Le candidat. — On ne trouve pas de précédent à pareil fait. Je ne puis répondre à la question.

L'examinateur, superbe. — Bravo ! L'assurance avec laquelle vous venez de faire cette déclaration prouve que vous connaissez suffisamment la loi. Je vais signer votre diplôme.

Tolstoï, dont on connaît les idées sur le droit de punir, qu'il refuse à la société, voit, l'autre jour, un agent de police arrêter un individu. Il s'avance aussitôt vers l'agent et lui dit :

— Savez-vous lire ?

— Certainement.

— Avez-vous lu l'Ecriture sainte ?

— Oui, monsieur.

— Alors vous oubliez qu'elle recommande d'aimer votre prochain comme vous-même.

Le représentant de l'autorité, stupéfait, fixe le comte et lui répond, après un moment de réflexion :

— Et vous, savez-vous lire ?

— Oui.

— Avez-vous lu les règlements de police ?

— Non.

— Eh bien ! lisez-les...

L'amour chez les hommes dans différents pays :

Chez le Français, l'amour est gai, spirituel et expansif; il est tout dissemblable chez le Russe, c'est-à-dire mystérieux et fantasque.

L'Anglais a l'amour froid et précis; l'Italien, passionné, soupçonneux et rancunier; l'Espagnol, dévoué, franc et jaloux.

L'amour, chez l'Autrichien, est profond, loyal et pensif; chez l'Américain, hardi et pressé; chez le Turc, despote, sensuel et changeant.

L'Allemand, en amour, est lourd, naïf et crédule; le Belge, sérieux et simple de cœur; le Suisse, bon, timide et candide; le Suédois, réservé et poétique, ne demandant qu'à se fixer pour toujours.

Choisissez, mesdemoiselles.

Un de nos abonnés, en joyeuse humeur, nous envoie les deux recettes suivantes :

Pour éteindre un feu de cheminée. — Quand le feu est dans votre cheminée, prenez immédiatement une demi-douzaine d'œufs frais, avalez les tout entiers, sans les cuire; laissez de côté les coquilles, bien entendu. Ceci est pour vous éclaircir la voix. Ensuite, vous ouvrez votre fenêtre et vous criez : « Au feu ! » de toute la puissance de vos poumons. Les pompiers arrivent et ne tardent pas à éteindre l'incendie.

Destruction des puces. — Les puces sont vraiment des insectes fort désagréables. Lorsque vous êtes envahis, vous vous débouillez de tous vos vêtements (dans votre chambre, cela va sans dire), vous les secouez vivement pour en faire sortir les puces, puis vous vous hâtez de vous sauver avec vos habits sous les bras ; vous fermez votre porte derrière vous, et vous allez vous rhabiller sur l'escalier.

Voici donc toutes vos puces enfermées dans votre chambre; il s'agit maintenant de les détruire. Au bout de huit jours, les puces commencent à s'ennuyer et surtout à avoir faim, attendu qu'elles ne vivent pas seulement d'amour et d'eau fraîche, comme les amoureux de dix-huit ans. Alors, vous entr'ouvrez la porte, à peine, juste pour donner passage à une puce. Celles-ci viendront pour sortir, et, au moment où la puce passe la tête pour sortir, v'là ! vous lui escarbez la cervelle en fermant vivement la porte... et ainsi de suite.

Salade. — Voici une petite recette d'une excellente salade, aussi agréable au regard qu'au goût : Prenez des betteraves cuites, des pommes de terre, des fonds d'artichaut, de petits oignons que vous coupez en rondelles, des haricots de Soissons, quelques branches de cresson; assaisonnez, puis disposez sur le tout des fleurs de capucine.

Boutades.

Dans le langage des musiciens, on ne désigne ces hommes que par le nom des instruments, témoins ce petit dialogue entendu sur la place de fête du tir cantonal.

— Dites-moi, monsieur P..., il m'arrive là une bien mauvaise farce.

— Laquelle ?...

— Ma grosse caisse vient de tomber malade, et il m'a fallu l'envoyer à l'hôpital.

— Alors que ferez-vous ?

— Eh bien, on s'en passera pour le moment, et dès qu'elle ira un peu mieux, elle reviendra.

Dimanche, quelques membres du comité d'organisation prenaient place au banquet du tir cantonal, lorsqu'un brave paysan, s'approchant d'eux, leur dit :

— Pardon, messieurs, pourrait-on peut-être s'asseoir à côté de vous ?

— Pourquoi pas ? répond un de ces messieurs en frac, ne sommes-nous pas tous frères !...

Le paysan laissa entrevoir un léger sourire et ajouta :

— Oui.. peut-être... pendant le tir cantonal.

Les journaux allemands racontent l'anecdote que voici :

La fille unique du roi de Wurtemberg, la princesse Pauline, s'habille toujours très modestement. Il y a quelques jours, elle se promenait dans le parc de Ludwigsbourg; la sentinelle s'abstint de présenter les armes.

Un sergent, placé à quelque distance, fit des signes au troupier; le brave homme, croyant rendre service à son supérieur, s'écria : « Mademoiselle, le sergent là-bas voudrait bien vous parler. »

Examen médical :

— Dites-nous maintenant quel est le meilleur moyen de rétablir la circulation ?

— C'est d'appeler les sergents de ville.

Sur le pont des Arts :

Deux aveugles dialoguent au soleil :

— Connais-tu ce monsieur qui vient de te donner quatre sous ?

— Oui, ...de vue seulement.

L. MONNET.

Carte de fête du Tir cantonal
en vente au magasin L. Monnet, rue Pépinet, 3.

Prix : **1 fr.**

Au même magasin : **Papier pour fleurs.**

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différenciés à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. — Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 55, —. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 52,25. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DINDE & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.